



Papeete, le 20 février 2014



## ***Quand le Haut-Conseil se fout de la justice !***

Le Conseil d'Etat a tranché : le Haut-Conseil est ILLEGAL. Madame Bourne avait dû mal lire les conclusions du rapporteur public. La loi de Pays est bel et bien annulée. MAIS, comme son concepteur, M. Diémert, le sait très bien lui-même (et l'ONU aussi d'ailleurs), ses « lois de Pays » ne valent rien. Le gouvernement Tahoeraa se vante alors de la délibération prise le même jour concernant le Haut Conseil. Le Conseil d'Etat annule la loi de Pays ? On s'en fout, il y a la délibération ! La Justice ? On s'en fout. On continue comme si de rien n'était.

Mais le coq orange ne devrait pas crier trop fort... Le rapporteur public avait déjà fustigé les excès de cette délibération en énonçant qu'il transmettrait un message très ferme au Tribunal Administratif de Papeete. L'UPLD seule a attaqué la délibération. Ni le Haut-Commissariat, ni ATP ne l'ayant fait, se contentant de vagues critiques histoire de faire semblant d'être des contre-pouvoirs. L'UPLD fait confiance aux juges : une procédure irrégulière, des pouvoirs excessifs, une absence totale d'indépendance de cette institution inféodée à Gaston Ier monnayant le salaire de M. Diémert, l'absence d'intérêt général, l'inutilité d'une institution coûteuse...

**Il est en tout état de cause révélateur que le « haut machin », sensé valider en amont les lois de Pays n'a même pas été capable d'anticiper l'irrégularité de celle qui l'a créé ...**

Nous attendons sereinement le jour où M. Diémert devra rendre sa voiture de fonction et dire au revoir à son salaire mirobolant. Cela ne sera que décence quand des centaines de diplômés polynésiens ne trouvent pas d'emploi, et que les maohi doivent se serrer la ceinture au quotidien. Toutes ces dépenses inutiles ne grèveront plus le budget de notre Pays : 120 millions de Fcfp d'économisés chaque année.

Espérons que le tribunal administratif permettra également de renvoyer « Mme Robinets Fermés » qui s'abreuve aujourd'hui allègrement dans nos fonds publics. L'UPLD a en effet également attaqué la « délibération Girardin ».

Ce genre de personnage, qui n'a que peu d'intérêt pour notre Peuple, se remplit pourtant les poches sans vergogne de l'argent de ce même Peuple. Cela n'est pas sans rappeler les propos indignes du ComSup Anne Cullerre. Quel mépris des intérêts des Maohi, de notre Pays, de notre Environnement, de notre Culture. Les îles de Tahiti sont autres choses que des « vacances bien payées au soleil » et « des récifs pour essais nucléaires » !

Tahiti, un paradis de l'emploi... pour les immigrants français uniquement.

1

**Groupe UPLD  
à l'Assemblée de  
Polynésie-française**



[Communication.upld@gmail.com](mailto:Communication.upld@gmail.com)  
[www.go-upld.org](http://www.go-upld.org)  
Tél : +689 41 60 02

Il reste à espérer que le médiateur qui, lui, a réussi à sauver ses plumes devant le Conseil d'Etat, soit un maohi. On ne sait jamais quand on voit l'ensemble des recrutements depuis le retour au pouvoir de Gaston Ier.

Ce dernier ose ensuite un discours mielleux auprès des étudiants de l'UPF, qui ne sont pas crédules espérons-le, alors que lui-même embauche directement en France, à commencer par son directeur de cabinet. Les derniers chiffres de l'ISPF sont révélateurs.

Les immigrants français, d'ailleurs de plus en plus nombreux (1200 par an environ), qui arrivent chez nous diplômés sont recrutés prioritairement et dans la fonction publique aussi ! En 2012, 7,5 % uniquement des immigrants sont touchés par le chômage contre 22,6 % dans la population résidente. Et enfin « sur les 5 600 actifs immigrants qui travaillent, 53 % d'entre eux sont des salariés du secteur public alors que ce type d'emploi ne représente que 25 % des postes occupés par les résidents et 33 % de ceux occupés par les natifs immigrants».

L'océanisation des cadres signifie bien couler les diplômés maohi. Leur paradis continue à faire notre enfer...

